Cœur du Perche
Communauté de communes

À Rémalard-en-Perche, le 20 janvier 2023

Convocation Conseil Communautaire
de la Communauté de communes Cœur du Perche

Madame, Monsieur,
J'ai l'honneur de vous inviter au Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Lundi 30 janvier 2023 à 18h00
Communauté de communes Cœur du Perche

A l'ordre du jour,

- **Approbation du Procès-Verbal du 19/12/2022,**
- **Finances**
  - Approbation des comptes de gestion,
  - Vote des comptes administratifs,
  - Affectation des résultats,
  - Vote de la fiscalité,
  - Vote du Budget primitif 2023, Budget principal et budgets annexes,
  - Vote de subventions (coopératives scolaires, Mission locale, CIAS),
  - Reversement aide sociale,
  - Remboursement des avances (tous budgets),
  - Effacement de dettes,
- **Ressources humaines,**
  - Modifications de postes,
  - Nouveau contrat d'assurance groupe,
- **Développement économique,**
  - Paiement d'une facture à l'entreprise Dynaes (locataire aux Ateliers du Tertre),
  - Mise en place d'une convention avec Pur Perche pour le contrat d'électricité,
- **Voirie,**
  - Attribution du marché "Entretien de la végétation"
  - Attribution de charges extracontractuelles marché assainissement 2022
- **Questions diverses,**
  - Info. SBS

Je vous remercie par avance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

T. LIGER

Président de la CdC Cœur du Perche

Communauté de communes Cœur du Perche
Zone d'activités Saint-Marc Ouest - Rémalard - 61110 Rémalard en Perche
administration@coeurduperche.fr - Tél. : 02 33 25 44 85